

ATTESTATION D'ASSIDUITE ET DE REUSSITE

Session N° T2602EA

Je soussignée, Pascale ROUX, agissant en qualité de Gérante de LCF, certifie que :

Monsieur Anrif IBRAHIM

Entreprise : LIP LI-IBT 085 GROS OEUVRE INDUSTRIE ET BATIMENT
01000 - BOURG-EN-BRESSE

Suit la formation

CACES® R486A Catégories : A - B Expérimenté

En vue d'atteindre les objectifs suivants

Objectifs : Répondre au Décret du 02 décembre 1998 et à l'arrêté du 02 décembre 1998 art. 2
Etre capable de conduire en sécurité, une PEMP (selon la catégorie).
Se préparer au test(s) CACES® recommandation CRAMTS R.486 ou à l'examen de conduite organisé par l'employeur.
Obtenir l'examen de conduite délivré par l'employeur et permettre l'obtention de l'autorisation de conduite délivrée par l'employeur.

Il a réussi avec succès les tests de fin de formation et obtenu la note de 81

Date(s) et durée : **du lundi 29 au mardi 30 juin 2026**
et ce pour une durée de 14.00 heures
Format formation : Présentiel

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail (choix à cocher)

☐ **Action de formation**

☐ Autre :

Lieu : LCF TOSSIAT - Tossiat - 101 chemin du champ de chaux - 01250 Tossiat - Tél : 04.78.90.60.22 -

Méthodes d'évaluation(s) : Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.483 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).
Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail

A ce titre, nous allons prochainement déclarer votre participation à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat.

Durée de Validité : 29/08/2026

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Tossiat, le 7 juillet 2026

Pascale ROUX

Gérante



LCF (le centre de formation)
23 rue Ampère
69680 CHASSIEU
Tél. 04 78 90 60 22
Fax 04 37 60 20 79
SIRET 444 186 679 00012 - APE 8559 A
N° exist. pce 82 66 07 81 486